

12 Septembre - France Biotech monte au créneau pour défendre le crédit impôt recherche

Paris, 12 Septembre 2024 (AFP) - La situation financière des entreprises de l'innovation dans la santé est plus fragile qu'à la fin 2023, a constaté jeudi l'association professionnelle France Biotech, qui plaide pour le maintien du crédit impôt recherche (CIR). Le crédit impôt recherche (CIR) est «un dispositif absolument vital» pour soutenir l'innovation en santé, a défendu Frédéric Girard, président de France Biotech, à l'occasion d'une conférence de presse pointant une «augmentation des difficultés de financement» ressenties par la filière.

Cette plaidoirie intervient au moment où des inspecteurs rattachés à Bercy proposent de recentrer le CIR et d'y porter un coup de rabot de 450 millions d'euros. «Le CIR est un outil clé pour notre industrie» composée de startups et PME dont «la trésorerie moyenne est de six à douze mois», a ajouté le responsable de l'association professionnelle. Les quelque 2 600 entreprises de la filière sont 95 % à utiliser le CIR qui représente «en moyenne 20 % de leurs dépenses d'exploitation», selon France Biotech. Par ailleurs, les deux tiers des entreprises ont «demandé un remboursement anticipé de leur CIR 2023», «essentiel pour préserver leur trésorerie», et «la moitié l'ont obtenu», poursuit l'organisation dans un communiqué. En juillet 2024, les deux tiers des entreprises rencontraient des difficultés en matière de trésorerie, une situation qui «s'est dégradée par rapport à fin 2023 où environ un tiers des entreprises étaient concernées», selon une étude réalisée par France Biotech. En termes de financements, France Biotech a constaté «plus de levées de fonds mais avec des

montants plus petits», selon Frédéric Girard. Après un pic des investissements en 2021 dans le secteur de la santé, la tendance a ralenti.

Temps de lecture : minute

12 septembre 2024

Article écrit par Maxence Fabrion